

### MAIRIE DE LAY SAINT CHRISTOPHE

Tél: 03.83.22.80.21 Place Emile-Conte 54690 LAY St CHRISTOPHE mairie@lay-saint-christophe.fr



# **DOSSIER D'INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS**

## Du lundi 17 au vendredi 21 Février 2020

	<u>1<sup>er</sup> enfant</u>	<u>2<sup>ème</sup> enfant</u>	<u>3<sup>ème</sup> enfant</u>	4 <sup>ème</sup> enfant
NOM				
PRENOM				
DATE DE NAISSANCE				
	1 semaine x€	1 semaine x€ - <b>10 €</b>	1 semaine x€ - <b>10 €</b>	1 semaine x€ - <b>10 €</b>
	=  €	=  €	=  €	
TOTAL A PAYER : .	€ le	<b></b>		
	SITUATIO	ON ACTUELLE DES	PARENTS	
	□ Mariés □ PAC	S □ Divorcés □ Sépar	rés 🗖 Vie maritale	
En cas de ( □Père	divorce ou séparation	n : Quel parent à la g	arde de l'enfant ?	☐ Mère
RESPONS	ABLE LEGAL 1 / PERE	RESPONSABL	E LEGAL 2 / MERE	
NOM:		NOM:		
Prénom:		Prénom :		
Adresse:		Adresse:		
Né le :	à	Né le :	à	
Téléphone	portable:	Téléphon	e portable :	
Mail:		Mail :		
Téléphone	employeur:	Téléphone	e employeur :	
OBLIGATO	I <b>RE</b> N° Allocataire C.A	λ.F:		
		[MSA]:		



PIECES ADMINIS	STRATIVES	S A JOINDRE AU I	OOSSIER
<ul> <li>□ Fiche d'inscription complétée</li> <li>□ Photocopie de l'attestation d'</li> <li>□ En cas de séparation des pare les modalités d'exercice de l'alivret de famille (père, mère, et livret de liaison (Cerfe livret les enfants présentant une individualisé en cours (PAI)</li> </ul>	assurance (I ents, joindre autorité pare nfants) figure votre a n°10008*02	e la photocopie de la c entale et d'hébergeme quotient familial 2) jointe au dossier, sign	nt ainsi que la copie du ée
	AUTORIS	SATIONS	
Je soussigné(e), M			
Responsable légal de l'enfant :			
☐ Déclare avoir pris conno dossier et l'accepte.	aissance du	u règlement de fonc	tionnement joint à ce
<u>AUTORISE</u>			
La diffusion publique, pa		iune des photograph	ies et films contenant
des images de ma □ oui	on entant.	□ non	
Mon enfant à se baigner □ oui	<ul> <li>Mon enfant à se baigner en piscine</li> <li>□ oui</li> </ul>		
<ul> <li>Mon enfant à quitter seul</li> <li>□ Oui</li> </ul>	I(e) I'ALSH	□Non	
<ul> <li>Autorise le(s) personne(s) reprendre mon enfant</li> </ul>	) majeure(s	s), dénommée(s) ci-c	ıprès, à déposer ou à
NOM - PRENOM	LIEN A	VEC MON ENFANT	TELEPHONE
EN CAS D'URGENCE			
Qui contacter en cas d'urgenc			
Mr ou Mme			
Tél:			
<u>ASSURANCE</u>	,	1 1917 - 1 11 3	
Nom de la compagnie d'assurc		•	
N° du contrat assurant l'enfant	•		
			, le ou représentants légaux



Code de l'action sociale et des familles

## Fiche sanitaire de liaison

l'accueil.	⊐ fil	lo.	П «з	rcon			Dato	do n	aissance :	
Nom:	Enfant: ☐ fille ☐ ga		•	Çon Date de n			iaissaiice.			
I - Vaccinations : (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de										
l'enfant)	<u>.</u> (30	- 16	jerer au	currec	ie suiii	.e ou uux (	נפו נו	jicat	s de vacci	ווענוטווג ענ
Vaccins obligatoires	oui	non	Date derniers		1	accins mmandés	oui	non	Dat	e
Diphtérie					Hé	patite B				
Tétanos					R	ubéole				
Poliomyélite					Co	queluche				
ou DT polio						Autres <i>réciser</i> )				
ou Tétracoq										
B.C.G.										
Joindre un certificat de contre-indication du vaccin dans le cas où l'enfant n'a pas été immunisé par les vaccins obligatoires. Attention : le vaccin anti-tétanique ne présente aucune contre-indication.										
II - Renseignements médicaux :										
L'enfant doit-il suivre un <b>traitement médical</b> pendant le séjour ? $\square$ oui $\square$ non Si oui, joindre une <b>ordonnance</b> récente et les <b>médicaments</b> correspondants ( <i>dans leurs boîtes d'origine, avec la notice, et marquées au nom de l'enfant</i> ).										
Attention: aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.										
L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES ?										
Rubéole	'	Var	icelle	Angine		Scarla	tine	tine Coqueluc		eluche
□ oui □ non		oui	□ non	□ oui	□ non	□ oui	□no	on	□ oui	□ non
Otite	F	Rou	geole	Oreill	ons	Rhumatisme articulaire aigu			aigu	
□ oui □ non		oui	□ non	□ oui	□ non			oui	□ non	
Allergies : médicamenteuses □ oui □ non										
Allergies : médic		ent	euses	□ oı □ oı		□ non				

alimentaires autres		□ non □ non		
Préciser la cause de l'allergi	e et la conduite	<b>e à tenir</b> (si		,
Indiquer les <b>difficultés de sa</b> opération, rééducation) en p	n <b>té</b> (maladie, a	ccident, crise	es convulsives, hospita	
III - Recommandations utiles	:			
Préciser si l'enfant porte des lu etc ?	ınettes, des prot	:hèses auditiv	es, des prothèses dent	aires,
IV - Responsable légal de l'e	nfant :			
Nom:		Prénom:		
Adresse pendant le séjour : Tél. domicile : Nom et tél. du médecin traita	travail : ant ( <i>facultatif</i> )		portable :	
Je soussigné,déclare exacts les renseignen séjour à prendre, le cas échés intervention chirurgicale) rer	nents portés sur ant, toutes mesu	cette fiche ires ( <i>traitem</i>	et <b>autorise</b> le respons ent médical, hospital	sable di
Signature (précédée de la me	ention lu et app	rouvé) :	Date :	

#### MAIRIE DE LAY SAINT CHRISTOPHE

Tél: 03.83.22.80.21

Fax: 03.83.22.97.19



Place Emile-Conte 54690 LAY St CHRISTOPHE mairie@lay-saint-christophe.fr

### NOTE D'INFORMATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

#### <u>A CONSERVER PAR LES PARENTS</u>

Pour assurer le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs, il nous paraît indispensable de communiquer aux familles utilisatrices les points suivants :

L'Accueil de Loisirs ouvre ses portes à la Salle Multi-activités, rue Jules-Ferry à Lay-St-Christophe du 17 au 21 février 2020 inclus, pour les enfants âgés de 3 ans scolarisé à 12 ans. Les enfants arrivent le matin et repartent le soir (repas et goûter inclus). Les inscriptions se font pour la semaine complète. L'ouverture du Centre a lieu tous les jours de 7h30 à 18h00. Le goûter sera fourni par le centre. Le repas du midi est obligatoire.

Horaires: Accueil des enfants : de 7h30 à 8h45

Début des activités : 9h Fin des activités : 17h

Départ des enfants : entre 17h et 18h

#### Les tarifs de l'Accueil de Loisirs sont les suivants :

Le prix est à la semaine et inclus les repas et les goûters (hors pique-nique)

Tarifs layens, enfant scolarisé sur la commune, enfant ayant de la famille domiciliée sur la commune

Quotient familial	QF égal ou inférieur à 799	QF entre 800 et 1199	QF égal ou supérieur à 1200
Tarif CAF hors 54 et MSA		105 €	
Familles bénéficiaires du régime général CAF 54	65 €	75€	85€
Familles bénéficiaires de l'ATL CAF 54 (Aide aux temps libres) Fournir attestation	46 €		

- Est appliqué un tarif extérieur, à tout enfant non scolarisé sur la commune ou n'ayant pas de famille domiciliée sur la commune : 10 euros supplémentaires sur les grilles tarifaires.
- A partir du deuxième enfant, le tarif hebdomadaire est réduit de 10 € pour chaque enfant supplémentaire.
- En cas d'absence, remboursement sur justificatif médical déduction faite de 3 jours de carence.

Il est conseillé de munir les enfants d'un sac avec une paire de chaussettes et de sous-vêtements de rechange, des vêtements adaptés au temps qu'il fait.

Le linge doit être marqué ; si vous n'avez pas le temps de coudre, merci d'écrire au moins le nom de votre enfant, au feutre indélébile sur les étiquettes des vêtements.

La mairie décline toute responsabilité en cas de pertes ou dégradations sur des objets de valeur (montre, bijoux, appareil photos, jeux vidéo, etc ...) que votre enfant aurait apportés.

#### Numéros de téléphones utiles :

Directeur adjoint : STARCK Nicolas : 06.74.81.27.75 Directeur : BROCHARD Yannick : 06.09.68.96.55

Salle Rose - Cantine: 03.83.22.86.50

Mairie: 03.83.22.80.21